



RCS : VILLEFRANCHE - TARARE

Code greffe : 6903

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de VILLEFRANCHE - TARARE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2007 B 00377

Numéro SIREN : 442 424 073

Nom ou dénomination : A F MECANIQUE

Ce dépôt a été enregistré le 19/09/2017 sous le numéro de dépôt B2017/003672

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE
VILLEFRANCHE - TARARE

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n° de dépôt : **B2017/003672**
n° de gestion : **2007B00377**
n° SIREN : **442 424 073 RCS Villefranche-Tarare**

Le greffier du Tribunal de Commerce de Villefranche - Tarare certifie avoir procédé le
19/09/2017 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de la société :

A F MECANIQUE - Société par actions simplifiée
Les Ateliers du Golf 121 rue du Bief 69480 Lucenay -FRANCE-

date de clôture : 31/08/2016

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les événements RCS suivants :

Dépôt des comptes annuels



326113

2007 B 00377

SAS AF MECANIQUE

121 Rue du Bief Les ateliers du golf 69480 LUCENAY

19/10/2017
B2017/3672

Bilan

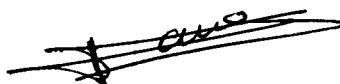
Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/08/2016 (12 mois)			Exercice précédent 31/08/2015 (12 mois)	Variation
	Brut	Amort. prov.	Net	Net	
Concessions, brevets, droits similaires	8 870,00	5 056,81	3 813,19	1 200,00	2 613
Installations techniques, matériel et outillage industriels	142 574,06	123 645,60	18 928,46	22 887,49	- 3 959
Autres immobilisations corporelles	16 460,73	8 437,94	8 022,79	9 632,36	- 1 610
Autres participations	100,00		100,00	100,00	
Créances rattachées à des participations	33 811,24		33 811,24	35 900,00	- 2 089
Autres titres immobilisés	282,00		282,00	282,00	
Prêts	1 400,00		1 400,00		1 400
Autres immobilisations financières				508,00	- 508
TOTAL (I)	203 498,03	137 140,35	66 357,68	70 509,85	- 4 152
Matières premières, approvisionnements	4 325,00		4 325,00	2 927,31	1 398
Produits intermédiaires et finis	13 774,28		13 774,28	6 592,02	7 182
Avances et acomptes versés sur commandes	3 890,70		3 890,70	15,00	3 876
Clients et comptes rattachés	189 919,66		189 919,66	223 374,79	- 33 455
. Etat, impôts sur les bénéfices	5 070,00		5 070,00	9 628,00	- 4 558
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	11 837,95		11 837,95	5 914,42	5 924
. Autres	13 808,66		13 808,66	11 875,43	1 933
Disponibilités	129 200,57		129 200,57	67 340,43	61 860
Charges constatées d'avance	4 957,04		4 957,04	3 743,13	1 214
TOTAL (II)	376 783,86		376 783,86	331 410,53	45 373
TOTAL ACTIF (I à V)	580 281,89	137 140,35	443 141,54	401 920,38	41 221

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/08/2016 (12 mois)		Exercice précédent 31/08/2015 (12 mois)	Variation
Capital social ou individuel (dont versé : 50 000,00)	50 000,00		7 600,00	42 400
Réserve légale	760,00		760,00	
Autres réserves	154 058,77		165 205,82	- 11 147
Résultat de l'exercice	77 637,73		31 252,95	46 385
Provisions réglementées				
TOTAL (I)	282 456,50		204 818,77	77 638
. Découverts, concours bancaires			149,54	- 150
. Associés	4 990,00		33 990,00	- 29 000
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	67 629,52		71 770,58	- 4 141
. Personnel	44 195,95		38 190,13	6 006
. Organismes sociaux	29 622,09		36 854,57	- 7 232
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	5 981,68		10 301,75	- 4 320
. Autres impôts, taxes et assimilés	6 821,00		5 845,04	976
Autres dettes	1 444,80			1 445
TOTAL (IV)	180 695,04		197 181,61	- 36 417
TOTAL PASSIF (I à V)	443 141,54		401 920,38	41 221

" Copie certifiée conforme "



AF

Compte de résultat

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/08/2016 (12 mois)			Exercice précédent 31/08/2015 (12 mois)	Variation absolue	%
	France	Exportations	Total	Total		
Production vendue biens	764 242,98	426 726,91	1 190 969,89	901 967,68	289 002	32,04
Chiffres d'affaires Nets	764 242,98	426 726,91	1 190 969,89	901 967,68	289 002	32,04
Production stockée			7 182,26	675,70	6 507	962,94
Subventions d'exploitation			5 992,08	4 130,53	1 862	45,07
Reprises sur amort. et prov., transfert de charges			2 548,00	5 363,29	- 2 815	-52,49
Autres produits			3,93	1,09	3	260,55
Total des produits d'exploitation (I)			1 206 686,16	912 138,29	294 558	32,29
Achats de matières premières et autres approvisionnements			193 659,49	146 348,19	47 311	32,33
Variation de stock (matières premières et autres approv.)			-1 397,69	3 755,50	- 5 153	137,22
Autres achats et charges externes			419 747,66	305 450,71	114 297	37,42
Impôts, taxes et versements assimilés			10 288,32	12 404,92	- 2 117	-17,06
Salaires et traitements			371 129,50	319 410,51	51 719	16,19
Charges sociales			112 158,28	77 800,28	34 358	44,16
Dotations aux amortissements sur immobilisations			15 783,60	15 307,86	476	3,11
Autres charges			1,33	0,42	1	216,67
Total des charges d'exploitation (II)			1 121 370,49	880 478,39	240 892	27,36
RESULTAT EXPLOITATION (I-II)			85 325,67	31 659,90	53 666	160,81
Autres intérêts et produits assimilés			26,01	31,20	- 5	-16,63
Total des produits financiers (V)			26,01	31,20	- 5	-16,63
Intérêts et charges assimilées			651,04	306,52	345	112,40
Total des charges financières (VI)			651,04	306,52	345	112,40
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			-625,03	-275,32	- 350	127,02
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (I-II-III-IV+V-VI)			84 700,64	31 384,58	53 316	168,88
Produits exceptionnels sur opérations en capital			3 500,00		3 500	N/S
Total des produits exceptionnels (VII)			3 500,00		3 500	N/S
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion			209,91	131,63	78	59,47
Total des charges exceptionnelles (VIII)			209,91	131,63	78	59,47
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)			3 290,09	-131,63	3 422	N/S
Impôts sur les bénéfices (X)			10 353,00		10 353	N/S
Total des Produits (I-III+V+VII)			1 210 222,17	912 169,49	298 053	32,68
Total des charges (II+IV+VI+VII+IX+X)			1 132 684,44	880 916,54	251 668	28,57
RESULTAT NET			77 637,73	31 252,95	46 385	148,42
Dont Crédit-bail mobilier			114 569,81	49 777,88	64 792	130,16

AF

Annexes aux comptes annuels

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/08/2016 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/08/2015 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 443 141,54 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 77 637,73 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 13/10/2016 par le dirigeant.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les états financiers ont été établis en conformité avec les normes comptables définies par le règlement ANC 2014-03 relatif au plan comptable général.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.
- Stocks de matières premières : ils sont évalués au dernier prix d'achat connu.
- Stocks de produits : ils sont valorisés au coût de revient, à l'exception des frais de commercialisation.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

AF

AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE**COMPTABILISATION, PRESENTATION DU CICE**

Le CICE est comptabilisé au rythme de l'engagement, il est à prendre en compte au fur et à mesure de l'engagement des charges de rémunérations correspondantes, que la clôture coïncide ou non avec l'année civile, pour les comptes annuels comme pour les comptes intermédiaires.

La comptabilisation du CICE a été réalisée par l'option :

- d'une diminution des charges de personnel, crédit d'un sous compte 64 (ANC, note d'information du 28 février 2013),

Les impacts de la prise en compte du CICE sur les états financiers, sont les suivants :

- diminution des charges de personnel de 17 481 -
- et augmentation de la créance d'impôt sur le Trésor Public de 15 420 -

Conformément aux dispositions de l'article 244 quater C du code général des impôts, nous précisons que le CICE ayant pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, notre entité l'utilise à travers notamment des efforts :

- en matière d'investissement
- de prospection de nouveaux marchés

AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS

Suivant Procès-Verbal des décisions de l'associé unique du 18 décembre 2015, il a été décidé :

- d'une augmentation du capital social de 42 400 euros par incorporation de réserves, pour le porter à 50 000 euros.

Le capital social est fixé à la somme de 50 000 euros.

- La transformation de la Société en SAS
- Monsieur Anthony FAURE est nommé Président

AF

AF MECANIQUE

Société par actions simplifiée

Au capital de 50 000 €

Les Ateliers du Golf – 121, rue du Bief

LUCENAY (Rhône)

442 424 073 RCS VILLEFRANCHE TARARE

RAPPORT DE GESTION

RELATIF A L'EXERCICE CLOS LE 31 AOÛT 2016

Monsieur,

Je vous ai convoqué en assemblée générale ordinaire annuelle, en exécution des prescriptions légales pour vous présenter le rapport de gestion relatif à l'exercice clos le 31 août 2016 et soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

ACTIVITE DE LA SOCIETE

Le chiffre d'affaires a fortement progressé, passant de 901 968 € à 1 190 970 €.

Les autres achats et charges externes ont augmenté, de 305 451 € à 419 748 €, en raison notamment d'une hausse :

- du recours à la sous-traitance,
- du coût de traitement des pièces à rectifier,
- des fournitures atelier,
- des redevances de crédit-bail,
- des honoraires,

Et malgré la baisse :

- du recours à l'intérim,
- des dépenses d'entretien.

Les impôts et taxes (10 288 €) sont en baisse (formation continue).

La masse des salaires chargés est passée de 397 251 € à 483 287 €, avec un effectif moyen ressortant à 10.

Après dotation aux amortissements de 15 784 €, le résultat d'exploitation est un bénéfice de 85 326 €, contre un bénéfice de 31 660 € pour l'exercice précédent.

Les résultats financiers (- 625 €) sont insignifiants.

AF

Après un résultat exceptionnel de 3 291 € (cession d'immobilisations) et un impôt sur les sociétés de 10 353, le résultat net comptable est un bénéfice de 77 638 €, contre un bénéfice de 31 253 € pour l'exercice clos le 31 août 2015.

Les investissements en pleine propriété se sont élevés à 14 828 €.

PERSPECTIVES DE L'EXERCICE EN COURS - EVOLUTION PREVISIBLE

L'activité se poursuit normalement.

PRESENTATION DES COMPTES

La comparaison des trois groupes de produits et de charges du compte de résultat donne le tableau suivant pour ces deux premiers exercices :

	<u>31 août 2016</u> (12 mois)	<u>31 août 2015</u> (12 mois)
Produits d'exploitation.....	1 206 696 €	912 138 €
Charges d'exploitation.....	1 121 370 €	880 478 €
Résultat d'exploitation.....	85 326 €	31 660 €
 Produits financiers.....	 26 €	 31 €
Charges financières.....	651 €	307 €
Résultat financier.....	- 625 €	- 275 €
 Produits exceptionnels.....	 3 500 €	 /
Charges exceptionnelles.....	210 €	132 €
Résultat exceptionnel.....	3 290 €	- 132 €
 Impôt sur les bénéfices.....	 10 353 €	 /
 TOTAL DES PRODUITS....	 1 210 222 €	 912 169 €
 TOTAL DES CHARGES....	 1 132 584 €	 880 917 €
 RESULTAT COMPTABLE.	 77 638 €	 31 253 €

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

AMORTISSEMENTS NON DEDUCTIBLES

En application de l'article 223 quater du C.G.I., nous vous indiquons que sont réintégrés dans les bénéfices taxables au titre des dépenses dites « somptuaires », les amortissements ou le loyer des voitures, pour la partie de leur prix dépassant 18.300 € pour les véhicules mis en circulation à compter du 1^{er} novembre 1996. Lorsque ces véhicules ont un taux d'émission de dioxyde de carbone supérieur à 200 g/km, cette somme est ramenée à 9.900 €.

A ce titre, nous avons réintégré 4 278 €.

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT

Je vous propose d'affecter le bénéfice de l'exercice, qui s'élève à 77 637,73 €, de la façon suivante :

- A la réserve légale, une somme de 3 882 €
- Le solde, soit la somme de 73 755,73 €
au compte « autres réserves »

Il est rappelé, pour répondre aux dispositions de l'article 243 bis du C.G.I. relatif à l'obligation d'indiquer la distribution de dividendes au titre des trois exercices précédents ainsi que le montant des revenus distribués éligibles à l'abattement et de ceux non éligibles à cet abattement, ventilés par catégorie d'actions, qu'il n'a pas été distribué de dividendes au titre de ces trois derniers exercices sociaux.

EVOLUTION DES AFFAIRES, DES RESULTATS ET DE LA SITUATION FINANCIERE DE LA SOCIETE, NOTAMMENT DE SA SITUATION D'ENDETTEMENT

Les capitaux propres (282 K€) majorés du compte courant d'associé (5K€) représentent près de deux fois l'endettement externe hors comptes courant d'associé (156 K€).

La société n'a pas d'endettement bancaire.

Le fonds de roulement est positif.

DESCRIPTION DES PRINCIPAUX RISQUES ET INCERTITUDES AUXQUELS LA SOCIETE EST CONFRONTEE

La société n'est confrontée à aucun risque particulier, hormis ceux liés à l'exploitation.

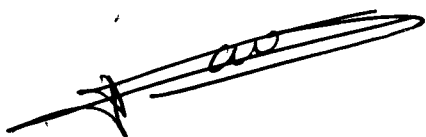
AC

J'espère que vous voudrez bien adopter les résolutions qui vous sont proposées et donner à votre président quitus de sa gestion.

A LUCENAY (Rhône)

Le 3 février 2017

LE PRESIDENT

A handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke, positioned below the text 'LE PRESIDENT'.

AF MECANIQUE
Société par actions simplifiée
Au capital de 50 000 €
Les Ateliers du Golf – 121, rue du Bief

LUCENAY (Rhône)

442 424 073 RCS VILLEFRANCHE TARARE

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT

DE L'EXERCICE CLOS LE 31 AOUT 2016

SOUMISE A L'ASSEMBLEE PAR LA PRESIDENCE

DEUXIEME DECISION

L'associé unique, conformément aux propositions du président, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice, qui s'élève à 77 637,73 €, de la façon suivante :

- A la réserve légale, une somme de..... 3 882,00 €
- Le solde, soit la somme de 73 755,73 €
au compte « autres réserves »

Il est rappelé, pour répondre aux dispositions de l'article 243 bis du C.G.I. relatif à l'obligation d'indiquer la distribution de dividendes au titre des trois exercices précédents ainsi que le montant des revenus distribués éligibles à l'abattement et de ceux non éligibles à cet abattement, ventilés par catégorie d'actions, qu'il n'a pas été distribué de dividendes au titre de ces trois derniers exercices sociaux.

CETTE RESOLUTION A ETE ADOPTEE A L'UNANIMITE PAR DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE EN DATE DU 20 FEVRIER 2017.

LA PRESIDENCE



AF